

Résolution sur les violations des droits de l'homme, y compris de la liberté de religion, au Burkina Faso

2019/2980(RSP) - 19/12/2019 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les violations des droits de l'homme, y compris de la liberté de religion, au Burkina Faso.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune déposée par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

La population du Burkina Faso est majoritairement sunnite malékite, avec d'importantes minorités religieuses chrétiennes et autochtones. Les frontières interreligieuses au Burkina Faso sont floues, car les adeptes de toutes les religions se livrent couramment à des pratiques syncrétiques et la tolérance religieuse est la norme. Les lieux de culte tant sunnites que chrétiens ont récemment été la cible d'attaques de guérilla de la part de groupes armés salafis. Cela a contribué à l'augmentation des tensions interreligieuses.

Le Burkina Faso est devenu vulnérable à l'instabilité, notamment en raison de la radicalisation islamiste qui sévit dans la grande région du Sahel. L'insécurité croissante a conduit à des crimes terribles commis tant par les djihadistes que par d'autres groupes armés.

Selon un rapport de Human Rights Watch, ces groupes armés au Burkina Faso ont exécuté des collaborateurs présumés du gouvernement, intimidé des enseignants et semé la peur parmi les civils dans tout le pays.

Condamnation ferme

Le Parlement a condamné fermement toute forme de violence, d'intimidation et d'enlèvement de civils, visant les services de sécurité, les sites religieux et les fidèles au Burkina Faso, en particulier la violence visant des communautés religieuses spécifiques, ainsi que l'instrumentalisation politique et le détournement de la religion pour légitimer la persécution des chrétiens et d'autres minorités religieuses.

A cet égard, le Gouvernement du Burkina Faso est invité à :

- accroître son soutien et sa protection des communautés musulmanes, chrétiennes et animistes afin de maintenir la tradition burkinabè de longue date de la coexistence pacifique de l'islam et du christianisme ;
- apporter un soutien supplémentaire aux victimes de la violence, en particulier les femmes et les enfants ;
- mettre immédiatement un terme à sa stratégie anti-insurrectionnelle abusive, notamment l'exécution sommaire de suspects, qui risque d'enflammer le conflit en poussant davantage de personnes dans les mains de recruteurs islamistes militants ;
- respecter son engagement d'enquêter sur les abus présumés des forces de l'État, prendre des mesures concrètes pour prévenir tout nouvel abus et fonder sa stratégie de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent sur l'État de droit et le respect des droits fondamentaux ;

- intensifier les efforts visant à réduire la pauvreté, à créer de meilleures perspectives d'emploi, en particulier pour les jeunes, et à renforcer l'autonomie et le respect de l'individu, de manière à éliminer à la source les griefs et les frustrations qui pourraient être exploités par les extrémistes violents ;
- intensifier encore sa coopération avec les États voisins, notamment en ce qui concerne ses régions du nord et les États directement touchés par la violence, comme le Mali et le Niger.

Sécurité internationale accrue

Tout en félicitant l'UE pour son assistance politique et sécuritaire continue dans la région, le Parlement a souligné la nécessité d'une action internationale de sécurité plus globale et coordonnée au Burkina Faso, tout en respectant pleinement les droits de l'homme. Il a également appelé à une coordination accrue entre les politiques de sécurité et de développement et les politiques commerciales.

Selon les députés, l'UE devrait être disposée à s'engager encore plus avec l'ensemble de la région et à intégrer cette volonté dans sa nouvelle "stratégie UE-Afrique - un partenariat pour un développement durable et inclusif".

Le Service européen pour l'action extérieure est invité à inclure la pratique effective du dialogue interreligieux comme outil dans sa stratégie de communication avec les pays tiers et à encourager la médiation dans les situations de conflit dans le but de protéger les minorités religieuses et la liberté de religion et de conviction.

Enfin, le Parlement s'est dit particulièrement préoccupé par l'impact des menaces à la sécurité sur l'efficacité de l'aide humanitaire et de la coopération au développement. Il a exhorté les États membres et la communauté internationale à accroître leur aide humanitaire au Burkina Faso, en particulier par la fourniture de nourriture, d'eau et de services médicaux.